

GasLand démystifié

09 juin 2010

Josh Fox fait ses débuts devant le grand public avec son documentaire sur l'exploitation du gaz naturel. Mais dans quelle mesure ce documentaire est-il exact ?

Josh Fox est un [réalisateur et metteur en scène](#) avant-gardiste dont les précédents films ont été récompensés au festival « [Fringe](#) » ou « off » à New York. Pour lui, la diffusion nationale prévue en fin de mois du documentaire GasLand, par la chaîne américaine HBO, représente une première percée vers le grand public : sa première occasion de toucher ne fût-ce qu'une faible part du potentiel d'audience de cette chaîne qui compte quelque 30 millions d'abonnés.

Mais son accès à un public plus vaste, accompagné d'un savant battage médiatique, suscite de nouvelles attentes : exactitude, attention aux détails et originalité du reportage. Malheureusement, dans le cas de ce film, l'exactitude est trop souvent délaissée au profit de simplifications réductrices, les faits sacrifiés à l'exagération, alors que les personnages et anecdotes, ont un goût de réchauffé puisqu'ils existaient déjà dans ses documentaires précédents, eux-mêmes démystifiés.

« Je suis désolé, [a déclaré Josh Fox](#) au New York City magazine, mais l'art est plus important que la politique. [...] En politique, les gens vous mentent et simplifient tout, alors que l'art traite des contradictions. » GasLand, malheureusement, c'est tout ça en un : la politique y est bafouée, l'art cède la place à des effets factices, dans une œuvre qui ne tient plus debout tant les contradictions factuelles y pèsent lourd. C'est ce contexte qui nous impose une remise à plat de quelques-unes des erreurs les plus flagrantes sur lesquelles s'appuie ce film. Sauf mention contraire, toutes les citations sont de Josh Fox.

Détourner l'esprit de la loi

(6:05) « Ce que je ne savais pas, c'est que la proposition de loi sur l'énergie que Dick Cheney a fait passer en force au Congrès en 2005 exemptait les compagnies de gaz et de pétrole de respecter le Clean Water Act [loi sur la protection de l'eau], le Clean Air Act [protection de l'air], le Safe Drinking Water Act [Loi sur la salubrité de l'eau potable], la loi Superfund [protection contre les déchets dangereux], et une dizaine d'autres lois portant sur l'environnement, promulguées par l'Administration Démocrate ».

- Cette affirmation est fautive d'un bout à l'autre. Les industries gazière et pétrolière sont soumises à **chacune de ces lois**, dès lors que celles-ci sont susceptibles de s'appliquer à leurs opérations. Voir [ce bulletin d'information](#) pour une explication plus détaillée.
- Le procédé de fracturation hydraulique auquel semble faire référence Fox n'a jamais, en soixante ans d'existence, été soumis à la loi sur la salubrité de l'eau potable (SDWA). Il a cependant été contrôlé de manière compétente et sévère par les états qui ont pu ainsi compiler un nombre impressionnant de rapports de mise en application et de suivi au cours des décennies.
- Loin d'avoir été « passée en force » par Dick Cheney, la Loi sur la politique énergétique de 2005 a obtenu le soutien de près des trois quarts des sénateurs américains (**74 votes « pour »**), y compris le démocrate à la tête du Comité sur l'énergie, l'actuel secrétaire à l'Intérieur Ken Salazar, alors sénateur du Colorado, ou encore un ex-jeune sénateur de l'Illinois du nom de Barack Obama. Du côté de la Chambre des Représentants, **75 démocrates se sont associés à 200 républicains** pour soutenir le projet final, notamment les démocrates à la tête du Comité de l'Énergie et du Commerce et de celui des Ressources naturelles.

(6:24) « Mais quand en 2005 la loi sur l'énergie a débarrassé les industriels de toutes ces restrictions, [...] ceux-ci ont commencé à utiliser la technologie de Halliburton et ont lancé la plus grande campagne d'exploitation de gaz domestique de l'histoire du pays, menée aujourd'hui dans trente-quatre états. »

- Encore une fois, la fracturation hydraulique n'a jamais été soumise à la Loi sur la salubrité de l'eau potable, que ce soit durant les soixante ans d'existence de cette technologie, les trente-six ans d'existence de la loi, ou les quarante ans d'existence de l'Agence de Protection de l'Environnement. De ce fait, on ne voit pas bien quelles « restrictions » auraient pu être annulées par la loi de 2005 selon Fox. Cette loi cherchait uniquement à clarifier les intentions déjà existantes du Congrès concernant la portée de la Loi sur la salubrité de l'eau potable.
- L'idée d'exploiter les ressources du gaz à combustion propre qu'est le gaz de schiste est née bien avant 2005. Le premier forage test du Marcellus Shale, en Pennsylvanie, remonte à 2004. Au Texas, les premiers forages du prolifique Barnett Shale ont été percés à la fin des années 1990. Avant même que le gaz de schiste soit considéré comme une affaire rentable, les producteurs d'énergie ont fait confiance pendant des décennies à la fracturation hydraulique pour stimuler des millions de puits dans tout le pays. La technologie a été développée en 1948.
- L'affirmation selon laquelle l'essor actuel de l'activité énergétique représente « la plus grande [...] campagne d'exploitation de l'histoire » est également incorrecte. Selon l'Agence d'Information sur l'Énergie, on forait plus de puits d'extraction de gaz [en 1982](#) qu'aujourd'hui, et plus du double de [puits de pétrole](#). D'autre part, s'il est possible que la fracturation hydraulique soit bien utilisée dans 34 états, il est surtout vrai que 99,9% des exploitations de gaz et de pétrole sont concentrées dans seulement 27 états ([page 9](#), rapport du Ground Water Protection Council – Conseil pour la Protection de la Nappe Phréatique).

(32:34) « La Task Force sur l'énergie et la dépense de 100 M\$ par les industriels sont pour beaucoup dans l'existence du « vide juridique de Halliburton » dans la Loi sur la salubrité de l'eau potable, qui autorise l'industrie gazière et pétrolière à injecter des produits réputés dangereux, sans contrôle, directement à l'intérieur ou à proximité de sources souterraines d'eau potable. Ce vide juridique est passé dans la Loi sur la politique énergétique du gouvernement Bush en 2005. »

- Non content de dénaturer le contenu de cette loi, Fox tente ici de nous faire croire que celle-ci autorise délibérément les industriels à injecter des produits chimiques dangereux « directement à l'intérieur » des nappes phréatiques. **C'est un mensonge éhonté.** De toute évidence, si des pratiques aussi scandaleuses avaient réellement lieu, on n'aurait pas attendu cinq ans et un justicier d'[avant-garde](#) pour s'en rendre compte.
- Les formations rocheuses souterraines soumises à la fracturation sont situées à des milliers de pieds (ou des centaines de mètres) [sous les formations contenant de l'eau potable](#). Les deux strates sont toujours séparées par des millions de tonnes de roche imperméable, épaisse, dans certains cas, de plus de deux miles ou trois kilomètres de profondeur.
- Encore une fois, dire de la loi bipartite de 2005 qu'elle présente un « vide juridique » concernant la fracturation hydraulique revient à penser qu'avant 2005, cette pratique était régulée par l'Agence de protection de l'environnement, ce qui est faux. Il est tout aussi faux d'affirmer que la loi de 2005 contient un vide juridique au sujet du gaz et du pétrole. Comme nous l'avons dit plus haut, la fracturation hydraulique a été régulée de manière très rigoureuse par les états.

(1:32:34) « La loi FRAC de Diana DeGette et Maurice Hinchey's [est] un projet de loi long d'un paragraphe qui abroge tout bonnement l'exemption permettant à la fracturation hydraulique d'échapper à la Loi sur la salubrité de l'eau potable. »

- Fox fait ici référence à la [version de 2008](#) du projet de loi FRAC et non à la version plus longue, mais tout aussi dangereuse, [de 2009](#). Contrairement à ce que ses auteurs prétendent, le projet ne « rétablit » pas la Loi sur la salubrité de l'eau potable telle qu'elle était en 2004. Il appelle à la réécrire totalement.
- Voici ce que dit le passage clé du FRAC : « La section 1421(d)(1) de la Loi sur la salubrité de l'eau potable est amendée d'un sous-paragraphe (B) **qui ajoute** : (B) inclut l'injection de fluides ou d'adjuvants suite aux opérations de fracturation hydraulique liées aux activités d'extraction de gaz et de pétrole. »
- Pourquoi parlerait-on « d'ajouter » un paragraphe à un texte de loi vieux de trente-six ans s'il s'agit seulement de le « rétablir » ?

Les règles déformées

(1:00:56) « À cause des exemptions, les produits chimiques utilisés pour la fracturation sont considérés comme « marques déposées ». [...] On ne saurait rien de ces produits sans le travail de Theo Colborn, [...] qui a arrêté les camions pour en analyser les charges, passé au peigne fin les fiches de données de sécurité et collecté des échantillons. »

- Avec tout le respect dû à l'éminent activiste écologique et ancien membre du World Wildlife Fund Theo Colborn, il n'a jamais été nécessaire « d'arrêter des camions » pour avoir accès aux informations sur les produits chimiques utilisés dans les processus.
- Il existe en effet un moyen beaucoup plus simple d'obtenir ces informations : naviguer sur le [site internet](#) hébergé par un organisme de contrôle en Pennsylvanie, ou bien [celui-ci](#) hébergé par un organisme de New York (page 130, le téléchargement est un peu long), [celui-ci](#) en Virginie Occidentale, [celui-ci](#) tenu par le Conseil de Protection des eaux potables et le Département de l'Énergie (page 63), ou encore [celui-ci](#) sur le site de Energy In Depth.

(1:03:33) Dr. Colborn: « Un jour le public saura ce qu'il se passe, et on nous demandera : « Pourquoi vous ne les contrôliez pas ? » Mais on ne peut pas les contrôler avant de savoir ce qu'ils utilisent exactement. On n'a aucun moyen de les contrôler. Aucun. »

- D'après les [organismes de contrôle de l'environnement](#) de Pennsylvanie (l'état dont est originaire Josh Fox), « **Les exploitants doivent fournir les noms de tous les produits chimiques stockés ou utilisés sur leurs plateformes.** [...] Ces documents doivent contenir des copies des fiches de données de sécurité de tous les produits. [...] Ces informations deviennent la propriété du Département de Protection de l'environnement et sont consultables par les propriétaires, les autorités locales et les services d'urgence. »
- Les organismes de contrôle de l'État de New York (état où **réside maintenant** Fox) certifient également tenir ces informations à disposition. D'après le Département de l'état de New York responsable de la sauvegarde de l'environnement (NY Dept. of Environmental Conservation (DEC)), dans sa [page d'information](#): « L'[état] est en cours d'évaluation de la composition chimique de ces additifs et fera en sorte que toutes les mesures de sécurité nécessaires soient respectées ».

- Selon le [Ground Water Protection Council](#), GWPC (Conseil pour la Protection de la Nappe Phréatique) “[La] plupart des additifs contenus dans les fluides utilisés lors de la fracturation hydraulique, à savoir le chlorure de sodium, le chlorure de potassium, et des acides dilués, présentent peu voire très peu de risques pour l’homme et l’environnement. » Siègent au Conseil, entre autres, des officiels du Département de l’Environnement qui créent et font respecter les règlements sur la protection de la nappe phréatique et les injections souterraines de fluides.

Une explication du processus erronée

(6:50) « [La fracturation hydraulique] injecte par haute pression un mélange d’eau et de produits chimiques à 8000 pieds sous terre. La fracturation à elle seule agit comme un petit séisme [...] Pour pouvoir fracturer la roche, on a besoin de fluides de fracture, un mélange de 596 produits chimiques. »

- En ce qui concerne la composition des fluides habituellement utilisés lors du processus de fracturation, plus de [99.5 pour cent du mélange](#) est composé d’eau et de sable. Le reste des composants, utilisés pour faciliter la descente de l’eau le long du puits de forage ainsi que la pénétration du sable dans les fissures créées lors de la fracturation, peuvent tous être trouvés et utilisés dans n’importe quel foyer. Le plus important de tous, une substance connue sous le nom de « gomme de guar », est un émulsifiant [que l’on trouve dans de nombreuses crèmes glacées](#).
- Le Département des Energies des États-Unis et le Conseil pour la Protection de la Nappe Phréatique [signalent](#) : “Bien que l’industrie de la fracturation hydraulique soit susceptible d’utiliser un grand nombre de composés dans les fluides de fracture, **chaque fracturation utilise seulement une infime partie des additifs disponibles** [pas les 596 produits allégués !]. Par exemple, dans cet [échantillon], on trouve 12 additifs utilisés, ce qui permet d’envisager les différentes combinaisons possibles pour la création d’un fluide de fracture. » (page 62)
- Dans le documentaire, Fox dépeint schématiquement le processus de fracturation comme étant la cause d’une destruction pure et simple des schistes. En réalité, les fractures créées par ce procédé et maintenues ouvertes grâce à l’insertion de produits d’étayage ou d’insertion tels que le sable, mesurent généralement moins d’un millimètre d’épaisseur.

(50:05) « Chaque projet de puits complété, c’est-à-dire la phase initiale de forage ainsi que la première opération de fracturation, nécessite 1150 trajets en camion. »

- Suggérer que l’achèvement de chaque puits aux États-Unis nécessite exactement le même nombre de trajets en camion est absurde. On peut aisément deviner que le nombre de trajets requis pour fournir l’équipement et le personnel nécessaires aux différents sites de forage varie en fonction d’un certain nombre de facteurs.
- En ce qui concerne la source des dires de Fox concernant ces « 1150 trajets en camion », rien n’est précisé – même s’il semble qu’il ait déduit ce nombre d’un calcul approximatif inspiré d’un graphique à la page 6-142 de [ce document](#) du Département de l’état de New York de conservation environnementale. Comme décrit sur cette page, le transport des eaux neuves et usées, depuis ou vers des sites de forage, représente 85% des trajets extrapolés par Fox.
- Ce qui n’apparaît pas sur le graphique, c’est l’augmentation considérable de la quantité d’eau produite et recyclée sur le site de Marcellus. Ainsi l’exploitation située en Pennsylvanie réutilise et recycle **plus de 60% de son eau**, [selon](#) l’Union du gaz de schiste du Marcellus.

- Selon le Conseil pour la Protection des eaux potables : « **Forer à l'aide d'air comprimé devient une alternative de plus en plus généralisée** comparé au forage avec fluides, en raison de la baisse des dépenses occasionnée en terme de boue et de temps de forage. » ([page 55](#))

(51:12) « Avant de pouvoir se débarrasser de l'eau, on doit la vider dans une fosse (une fosse en terre ou en argile, parfois une fosse doublée, mais une fosse dans tous les cas), laissant une bonne quantité de cette eau s'infiltrer à nouveau dans le sol. »

- La plupart des états producteurs d'énergie (27 au total, dont tous ceux que Fox parcourt dans son film GasLand) ont des lois claires et précises en ce qui concerne le type de bac ou fosse qui doit être utilisé pour le stockage temporaire de l'eau refoulée. Un certain nombre de producteurs choisissent aujourd'hui de stocker cette eau dans des réservoirs métalliques, éliminant ainsi tout risque de lixiviation de l'eau dans le milieu naturel.
- Le GWPC ou Conseil pour la Protection de la Nappe Phréatique affirme: (Mai 2009) « dans 23 états, les fosses d'un certain type ou situées dans certains endroits particuliers doivent avoir un doublage, naturel ou artificiel, conçu pour empêcher que l'eau ne s'infiltrer à nouveau dans le sol [...] Douze états interdisent ou restreignent de manière explicite l'usage de fosses d'une profondeur atteignant le niveau de la nappe phréatique » ([page 28-29](#))
- Le GWPC ou Conseil pour la Protection de la Nappe Phréatique a également déclaré (avril 2009): "Les fosses de stockage utilisées pour contenir l'eau pour le processus de fracture hydraulique sont généralement doublées afin de minimiser la perte d'eau dans le sol [...] Dans un contexte urbain, à cause du problème d'espace, des réservoirs métalliques peuvent être utilisés." ([page 55](#))

Des inventions pures et simples

(53:36) « L'anticlinal de Pinedale et les champs de gaz de Jonah [dans le Wyoming] sont situés directement sur un couloir de migration millénaire pour les antilopes « pronghorn », les cerfs hermions et les tétras des armoises. Et oui, chacune de ces espèces est menacée et a souffert d'un déclin de population depuis 2005. »

- Trois espèces d'antilope « pronghorn » sont considérées comme menacées, mais aucune d'entre elles ne vit près de l'anticlinal de Pinedale. Il s'agit de l'antilope de Sonora (Arizona), l'antilope de Peninsula (Mexique) et la « pronghorn » mexicaine (qui vit également au Mexique). Selon [le Centre pour la Nature des Grandes Plaines](#), « Le grand massacre de la fin du 19ème siècle a affecté les pronghorns. Il n'en restait qu'environ 12 000 en 1915. **Aujourd'hui, on en compte près d'un million**, pour la plupart dans le Wyoming et le Montana. »
- Une seule espèce de cerf hermion est considérée comme menacée : le cerf hermion dit de l'île Cedros du Mexique (très loin du Wyoming). Les populations de cerfs hermions du Wyoming au contraire se portent si bien que l'état a ouvert une [saison de chasse pour cette espèce](#).
- D'après le [FWS \(Service de protection de la faune\)](#), le tétras des armoises n'est pas répertorié comme une espèce menacée et « on trouve cette espèce en grand nombre partout dans l'état du Wyoming ». Il est intéressant de savoir que le FWS a récemment publié [un communiqué de presse](#) qui démontre que le développement de l'énergie éolienne représente une menace pour l'habitat du tétras.

- Cela étant dit, les producteurs de la région ont pris d'eux-mêmes des mesures pour réduire leur impact sur la faune, notamment en réduisant le trafic des camions qui desservent les sites de forage. Dans le cadre de ce projet, des entrepreneurs ont commandé [une série d'enquêtes indépendantes](#) portant sur la marche à suivre pour garantir la protection de la faune de l'anticlinal.

(31:32) « En 2004, l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) a enquêté sur une pollution de l'eau due à un incident lors d'une fracturation hydraulique en Alabama. Mais une commission a rejeté la demande, affirmant que bien que des matériaux dangereux soient injectés dans les nappes phréatiques, l'EPA n'avait pas à enquêter. »

- N'ayant trouvé aucun document attestant de l'existence de cette enquête, EID a contacté le Dr Dave Bolin, qui, en tant que directeur adjoint du [State Oil & Gas Board](#) de l'Alabama, surveille toute opération de fracturation dans l'état. Dans un email, il nous confie qu'il n'a « **pas le moindre souvenir** » qu'une telle enquête ait eu lieu.
- Cela dit, il est possible que Fox fasse référence à l'enquête portant sur le puits de McMillian en Alabama, qui s'est étendue sur plusieurs années dans la première moitié des années 1990. En 1989, les organismes de contrôle de l'Alabama ont mené quatre tests de qualité indépendants sur la qualité de l'eau à proximité du puits. Les résultats n'indiquaient aucun problème de qualité de l'eau. En 1990, l'EPA a mené ses propres tests. Ils n'ont rien révélé non plus.
- [Dans un courrier datant de 1995](#), Carol Browner, alors directrice de l'EPA (et actuellement conseillère du président Obama en matière d'énergie et d'environnement) a qualifié ainsi la participation de l'EPA aux études de McMillian : « Les tests répétés, menés entre les mois de mai 1989 et mars 1993, de l'eau potable faisant l'objet d'une pétition, **n'ont montré la présence d'aucune trace chimique indiquant la présence de produits utilisés pour la fracturation**. On a également prélevé un échantillon d'eau dans le puits, et aucun produit n'a été détecté en quantité supérieure à celle acceptable pour la consommation ». »
- Pour obtenir des informations sur ce qui s'est réellement passé en Alabama à l'époque et en quoi ces événements sont liés à l'actuel débat sur la Loi sur la protection de l'eau potable, nous vous invitons à [télécharger le bulletin d'informations](#) édité l'année dernière par la Coalbed Methane Association of Alabama.

(1:28:06) « Quelques mois à peine après cette interview, le Département de Protection de l'environnement de Pennsylvanie a connu la réduction de budget la plus sévère de son histoire, avec près de sept cents personnes concernées soit par un licenciement, soit une réduction de contrat, et la suppression de 25% de son budget total. »

- [Le communiqué de presse du Département](#) paru le 28 janvier 2010, dit : « Le gouverneur Edward G. Rendell a annoncé aujourd'hui que l'état renforce son personnel de mise en application. Suivant les conseils du gouverneur, le Département de Protection de l'environnement **prévoit d'engager 68 nouveaux employés** afin de s'assurer que les compagnies obéissent aux lois de l'état et agissent de manière à protéger les ressources en eau. Le Département raffermira également les législations concernant le gaz et le pétrole afin d'améliorer les standards concernant les forages. »

De vieux arguments caducs recyclés

Weston Wilson (le « donneur d'alerte » de l'EPA) : « On peut résumer l'histoire de l'industrie [du gaz naturel] à cent ans passés à acheter ceux qu'elle contamine. » **(33:36)**

- M. Wilson, actuellement en poste au bureau de l'EPA de Denver, ne faisait pas partie de l'équipe de scientifiques et d'ingénieurs qui a passé près de cinq ans à étudier la fracturation hydraulique pour le compte de l'EPA. Cette enquête a donné lieu à la publication d'une [étude ayant fait date en 2004](#) et ne fait état « d'aucune preuve » d'un lien entre la fracturation hydraulique et la contamination de l'eau potable.
- Wilson a à son actif un [impressionnant palmarès](#) de prise à parti d'exploitants responsables des ressources et minéraux. Durant ses trente-cinq ans de carrière, M. Wilson a revendiqué ce statut de « donneur d'alerte » tandis qu'il contestait la construction d'un barrage dans le Colorado, l'exploitation de pétrole et de gaz dans le Montana, et l'exploitation aurifère dans le Wyoming.
- D'après les [propres mots de Wilson](#) : « Le public américain serait choqué s'il savait qu'on se fait un salaire à six chiffres **en restant simplement assis à ne rien faire.** »

Dunkard Creek : Fox utilise des images montrant des poissons morts sur une étendue de 35 miles (une cinquantaine de kilomètres) dans la crique de Dunkard, dans le comté de Washington en Pennsylvanie. Le phénomène est attribué à l'exploration gazière. **(01:23:15)**

- La tentative de Fox d'imputer cet incident à l'exploration gazière est démentie par un rapport de l'EPA (Agence de Protection de l'environnement). Publié bien avant la sortie de GasLand, le rapport explique l'incident par une efflorescence algale elle-même causée par les émissions des mines de charbon.
- [Le rapport de l'EPA](#) dit : « Compte-tenu de ce qui a été observé dans d'autres états et de l'étiologie de cette mortalité, nous pensons que la toxine libérée par cette efflorescence algale a causé la mort des poissons, moules et salamandres de la crique de Dunkard. [...] La situation dans cette crique **est celle d'une exposition chronique** puisque le niveau de chlore s'est élevé au-dessus de la norme pendant une longue période. » (publié le 23 novembre 2009)
- **Un journal local prend Fox à partie** : « Le film fait une erreur grossière en laissant entendre que ce sont les forages de gaz qui ont conduit à la mort massive des poissons de Dunkard Creek dans le comté de Greene. Il a été établi que celle-ci avait été causée par une prolifération d'algues dorées due à une fuite de déchets miniers. » ([Washington \(Pa.\) Observer-Reporter, 5 juin 2010](#))

Mike Markham : Fox impute la combustion de l'eau du robinet à Fort Lupton (Colorado) à l'exploitation du gaz

- Cette accusation est infondée [selon le COGCC \(Commission de conservation du gaz et du pétrole du Colorado\)](#) : « Le méthane dissout dans l'eau tirée dans les puits **semble être d'origine biogénique [animale ou végétale]**. [...] Rien n'indique un lien avec le gaz ou le pétrole. » (décision du 30 septembre 2008, signée par John Axelson du COGCC)
- Un peu de contexte grâce à nos confrères de ProPublica : « La présence dans l'eau potable de méthane, le gaz le plus présent dans la composition du gaz naturel, n'est pas forcément nocive. Ce gaz lui-même n'est pas toxique et n'est même pas surveillé par l'Agence de Protection de l'Environnement. Il s'échappe très rapidement de l'eau, comme les bulles dans un soda. ([Abraham Lustgarten, ProPublica, 22 avril 2009](#))

Lisa Bracken : Fox impute la présence de méthane à West Divide Creek (Colorado) à l'exploitation du gaz

- Cette accusation a également été récusée par le COGCC qui a visité les six sites de manière répétée pendant treize mois afin de confirmer ses découvertes : « Isotopes

stables de 2007 cohérents avec les échantillons de 2004 et indiquant que les bulles de gaz à la surface de l'eau sont d'origine biogénique. » (Juillet 2009, [exposé du COGCC par Margaret Ash](#), directrice d'études sur la protection de l'environnement)

- E-mail de la directrice d'études du COGCC à Lisa Bracken : « Lisa : Ainsi que vous le savez depuis 2004, l'équipe du COGCC a réagi à vos inquiétudes concernant l'infiltration potentielle de gaz de West Divide Creek sur votre propriété, et à ce jour, **nous n'avons trouvé aucun signe indiquant que la fuite que vous avez observée soit liée à l'exploitation pétrolière et gazière** » ([e-mail de Debbie Baldwin, du COGCC, à Lisa Bracken](#), 30 juin 2008)
- Toujours dans le [même e-mail](#) : « Ces échantillons ont été analysés selon des paramètres variés, notamment la détection de composants du gaz naturel (méthane, éthane, propane, butane, pentane, hexanes), de composants plus lourds liés aux hydrocarbures (BTEX : benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes), d'isotopes stables de méthane, de bactéries (bactéries du fer, sulfato-réductrices, myxobactéries), des principaux anions et cations, et encore d'autres tests sur le terrain et en laboratoire. **À ce jour, aucun composant BTEX n'a été détecté dans aucun des échantillons.**

Calvin Tillman : Dans son interview du maire de Dish (Texas), Fox accuse l'exploitation gazière de répandre des toxines dans l'air et de causer la présence de benzène dans le sang.

- Tillman dans la presse : « Il y a six mois, personne ne savait que ce type d'installations pouvait rejeter du benzène. Quelqu'un aurait pu venir et nous dire : « Vous savez quoi ? On vous a sacrifiés, on vous a sacrifiés au nom du gaz de schiste. » ([Revue Scientific American, 30 mars 2010](#))
- Un mois plus tard, le Département des services de santé (DSHS) du Texas dément : « Les résultats de tests biologiques effectués lors d'une enquête du Département des services de santé dans la ville de Dish, au Texas, indiquent que les résidents n'ont **pas été plus exposés à des polluants que la population générale des Etats-Unis** » ([Rapport du DSHS](#), 12 mai 2010)
- [Autre déclaration de l'agence](#) : « Le DSHS a prêté une attention particulière au benzène en raison de son association aux forages de gaz naturel. **Les seuls résidents de Dish présentant une plus grande concentration de benzène dans le sang que les autres étaient les fumeurs.** Dans la mesure où la fumée de cigarette contient du benzène, il n'y a rien d'étonnant dans le fait d'en détecter dans le sang des fumeurs. »

Nota (P. LABAT) : les liens soulignés en bleu ne sont pas accessibles depuis la traduction française. Il convient de retourner à l'original en anglais pour accéder aux liens (en anglais) qui apparaissent en orange dans le texte original. Les chiffres entre parenthèses en début de paragraphe indiquent le temps écoulé depuis le début du documentaire Gasland.